**Avant-propos du traducteur**

L'*Essai sur le libre arbitre* est devenu un classique, sinon le classique de la philosophie analytique sur la question largement traditionnelle de la métaphysique de la liberté.

Ces quelques mots ne prétendent pas se substituer à la préface de l'auteur, que l'on trouvera ci-après sous deux formes. Dans la première, brève, de l'édition originale de 1983, Peter van Inwagen évoque les études qui ont précédé la sienne dans les deux décennies précédentes. Il note qu'aucune d'entre elles ne traite vraiment de son sujet, celle du statut métaphysique du libre arbitre, de sa compatibilité ou non avec le déterminisme, et de l’argument en faveur de l’incompatiblité qu’il appellera « argument de la conséquence ». C'est qu'en fait la question paraissait réglée en faveur du « compatibilisme » par la plupart des philosophes de langue anglaise au XXe siècle. Héritiers de la tradition de Hobbes, Locke et Hume, ils tenaient pour acquis, de William James à Donald Davidson, que la conception du déterminisme naturel (comme avant celle du déterminisme théologique chez les tenants d'une Providence absolue et déterminante) ne s'opposaient à la liberté conçue comme *pouvoir d'agir autrement*, puisque celui-ci désignait essentiellement une possibilité d'agir conformément à son vouloir ou à son choix. La « liberté d'action » exprimée par « j’aurais pu agir autrement » pouvait s'analyser par un « j'aurais agi autrement, si j'avais voulu autrement », parfaitement compatible avec l’idée de loi déterminante disant qu’un effet suit nécessairement une situation antécédente, et qu’un effet distinct pourrait suivre d’une situation distincte. Et l'idée d'une « liberté de vouloir » ne pouvait avoir de sens, sans entrer dans une régression infinie. G.E. Moore, dans un texte célèbre du début du siècle avait donné une forme classique à ce compatibilisme et à cette analyse conditionnelle du pouvoir d'agir autrement (où il récupérait même un certain sens pour l'idée de pouvoir vouloir autrement).

Cette confiante certitude a commencé d'être ébranlée au sein même de ladite philosophie analytique dans les années 60 par les études pionnières de Roderick Chisholm, Carl Ginet et David Wiggins qui ont mis en cause la thèse de la compatibilité. Van Inwagen cite des travaux plus anciens de Broad et Hobart qui avaient mis en évidence le problème de la compatibilité, ainsi que celle de son maître Richard Taylor. Mais c'est l'*Essai* de 1983 qui donne une forme particulièrement soignée à l' « argument de la conséquence » visant à établir l'incompatibilité du libre arbitre et du déterminisme, ainsi qu'aux notions en cause, notamment celle d' « incompatiblisme » qu'il invente. Il propose une discussion en règle des arguments en faveur du compatiblisme, et donne une des premières réponses argumentées en détail à la thèse de Harry Frankfurt contre le principe des possibilités alternatives, selon lequel la responsabilité morale ne requiert pas de pouvoir agir autrement qu'on ne l'a fait. Enfin, pour établir, après la thèse de l'incompatibilité du libre arbitre et du déterminisme, celle de l'existence du libre arbitre (et donc une position qu’on appellera « libertarienne »), van Inwagen discute les arguments les plus prégnants en faveur du déterminisme qu'ils soient a priori (principe de raison suffisante) ou empirique (statut des théories physiques). On peut dire que l'ouvrage forge le vocabulaire des discussions depuis trente ans, et qu'il en balise les principales allées. D'aucuns affirment également qu'il a changé la proportion de philosophes se réclamant du compatibilisme. C'est pourquoi il peut légitimement prétendre au titre de classique.

Car la discussion sur le libre arbitre, assez morne avant l'*Essai*, n'a cessé de croître et embellir depuis au point d'être l'une des régions les plus actives de la philosophie contemporaine. La deuxième préface de l'auteur, rédigée pour la présente édition s'en fait l'écho, mais un écho largement négatif. Van Inwagen pense que depuis son intervention la discussion «  a dégénéré en une vaine scolastique ». Plus exactement, il estime que certaines critiques qui lui ont été adressées ont touché juste, comme la remise en cause de sa version de l'argument de la conséquence par Thomas McKay et David Johnson, et qu'il doit donc être « réparé » (ce qui avait été admis dans « Free Will Remains A Mystery » de 2000). Il estime aussi qu'une défense du compatibilisme non prise en compte par le livre parce qu'elle en a été contemporaine, celle de David Lewis, est la meilleure possible et qu'une défense complète de sa propre position devrait répondre à Lewis (ce que van Inwagen fait en partie dans \*\*\*). Enfin, van Inwagen fait état des travaux scientifiques pertinents pour la question du déterminisme et/ou de la détermination cérébrale de nos choix et actions comme étant l'apport principal à la discussion depuis son travail et celui de Lewis.

On ne saurait manquer de souligner ici l'extrême sévérité du regard porté sur ses contemporains, dont les travaux sont à la fois nombreux et souvent d'une grande qualité argumentative. Il néglige ainsi les renforts à sa thèse venus notamment de Robert Kane ou de Tim O'Connor, tout comme la position particulière du semi-compatibilisme défendu par John Fischer, qui accepte la leçon incompatibiliste de van Inwagen pour ce qui est du libre arbitre, mais défend, avec Frankfurt, que la responsabilité morale ne requiert pas un tel libre arbitre ou pouvoir régulatif, mais seulement un pouvoir de guidage de l'action. On pourrait également noter que van Inwagen ne fait aucun cas des travaux dits de « philosophie expérimentale » développés depuis une quinzaine d'années, notamment sur la question qui nous occupe, pour donner un statut plus « objectif », voire « scientifique » à l'invocation des intuitions (concernant l'incompatibilisme, voire la thèse de l'existence du libre arbitre). Il est enfin remarquable qu'il ne considère pas non plus le fait que nombre de ses arguments ont pu être repris par les défenseurs d'un incompatibilisme dur tenant que le libre arbitre n'existe pas, quoi qu'il en soit du déterminisme, notamment parce qu'il est également incompatible avec l'indéterminisme (voir par exemple les travaux de Derk Pereboom)[[1]](#footnote-1). Or cet « argument de la chance » qui vise à établir l'incompatibilité du libre-arbitre et de l'indéterminisme a reçu de van Inwagen un accueil de plus en plus favorable au point que la position « mystériste » qu'il défend aujourd'hui le met à égalité avec l'argument de la conséquence (censé établir l'incompatibilité avec le déterminisme). Si au lieu de conclure à l'impossibilité du libre arbitre, van Inwagen continue à défendre la thèse de l'existence du libre-arbitre, c'est seulement en prétendant qu'il doit y avoir une erreur dans l'argument de la chance, mais qu'il ignore où elle se trouve. Cela dit, l'évolution de la pensée de van Inwagen, qu'il ne cache pas, paraît bien davantage obéir à une réflexion solitaire qu'à une interaction avec les participants au débat contemporain. S'il publie régulièrement sur le sujet du libre arbitre, et que certains articles se sont ajoutés au livre pour nourrir le débat, lui-même occupe un point de vue particulier celui qui nourrit la dispute, mais ne s'en nourrit pas. C'est sans doute ce qui lui permet de tenir pour scolastique les discussions contemporaines. Bien qu'elles voient s'opposer des positions très diverses, elles reposent sur des arguments qui ont été fondamentalement cartographiés dans l'*Essai sur le libre arbitre*.

La véritable introduction au livre en est le chapitre I qui en résume le propos, et en guidera la lecture. Nous conseillons au lecteur de suivre le conseil de l'auteur, et de ne revenir à la récente préface à la traduction française qu'après avoir digéré le contenu du livre. Mais nous pensons qu'il faudra également avoir pris connaissance des débats que le livre a inspirés, pour apprécier les verdicts de cette préface, celui du livre, et pour pouvoir donner le sien.

1. Ce n'est pas ici le lieu de faire l'état de l'art, dont on pourra trouver un bon témoin dans le *Oxford Handbookof Free Will*, dirigé par Robert Kane (Oxford 2002 et 2012) [↑](#footnote-ref-1)